



› L'INFO - TOURISME

Lettre d'information
Office de Tourisme intercommunal

« Le Pays de Bray,
est fait de découvertes
et de rencontres »

N° 04
SEPT 2017

ACTUALITES

Page Facebook pour le Pays de Bray

En 2017, l'Office de Tourisme innove en lançant une page facebook « **Pays de Bray Tourisme** ». Objectif : promouvoir davantage les mille et un trésors du Pays de Bray Oise !

A vos agendas ! Des partages sur les animations prévues. Brocantes, marchés, spectacles... ou autant d'opportunités de moments conviviaux !

A vos événements ! Des informations sur les manifestations qui font vibrer le Pays de Bray : jeux intervillages, brayonnades...

A vos rencontres ! Des retours sur de belles rencontres, des échanges enrichissants

avec l'ensemble des acteurs du territoire (restaurateurs, hébergeurs, prestataires, artisans) et avec ceux qui le découvrent ou redécouvrent, touriste d'un jour ou cycliste de toujours.

A vos évasions ! Des idées de sorties pour petits et grands ; pour les amoureux de la nature, les inconditionnels du patrimoine ou encore les partisans de l'effort sportif !

Likez, commentez et partagez. C'est aussi cela faire vivre le tourisme en Pays de Bray !



@paysdebraytourisme



BAROMETRE 2017 (au 10 août)

Le patrimoine culturel du Pays de Bray attire toujours autant de personnes sur l'année 2017. La visite de l'Abbaye de Saint-Germer-de-Fly arrive en tête du classement, suivie par les musées, villages fleuris, églises et cathédrales.

Cependant, suite à une baisse notable des groupes du 3ème âge, la fréquentation au guichet de l'Office de Tourisme Intercommunal se fait ressentir avec une diminution sensible, passant de 2059 à 1097 personnes. Le classement reste néanmoins similaire à l'année 2016, avec en tête les Français, puis les Anglais, et les Belges.

Au niveau des cyclotouristes, la fréquentation accuse également une légère baisse de 30% par rapport à l'année 2016. Les Français suivis des Anglais restent les principaux visiteurs.

Enfin, concernant les brochures, les plus distribuées restent le dépliant sur l'Abbaye de Saint-Germer-de-Fly, le guide touristique du Pays de Bray Oise et la carte du Pays de Bray.

LEGISLATION

La Loi NOTRe et le Tourisme

La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) entrée en vigueur le 9 août 2015 a considérablement modifié l'organisation de toutes les collectivités territoriales.

Les intercommunalités sont très concernées avec de nouvelles compétences obligatoires et optionnelles à gérer.

Leurs compétences obligatoires sont désormais :

- Aménagement du territoire avec l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal,
- Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté,

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Collecte et traitement des déchets,
- Assainissement (collectif et non collectif),
- Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations, et eau.

La compétence relative aux actions de développement économique intègre désormais la promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme. Elle légitime ainsi les intercommunalités, et notamment la communauté de Communes du Pays de Bray, dans leurs actions en faveur du développement touristique sur leur territoire.



Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray

11 place de Verdun

Tél. : 03 44 82 62 74

Fax : 03 44 82 23 56

Mail : contact@ot-paysdebray.fr

Site : www.ot-paysdebray.com